

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix... A Valenciennes... A Lille... A Paris...

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

BUREAUX ET RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, TOURCOING, 31, rue Canal.

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS Paris... Lille... Valenciennes...

L'Enquête sur la Marine. == Le Procès Renard

L'Entrevue de Björcke

L'empereur Guillaume II vient de se séparer du tsar Nicolas après avoir passé deux jours dans les eaux de Björcke.

Les troupes du Rogui ont mis le feu aux récoltes des tribus hafsiennes des environs de Fez.

La reine d'Espagne a donné le jour à une fille. Douze ouvriers ont été carbonisés pendant leur sommeil, près Saint-Gall, en Suisse.

Le Budget de 1908

IL EST EN DÉFICIT DE 83 MILLIONS Paris, 22 juin. — Dans un rapport sur un nouveau cahier de crédits supplémentaires — il y en a 1000 les jours — M. Doumer examine la situation du budget de 1908, qui sera clos dans quelques semaines.

LES POURSUITES contre le Cardinal Andrieu

Bordeaux, 22 juin. — A l'occasion des poursuites exercées contre le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, le « Sillon » avait organisé, dans l'immense salle de l'Alhambra, une réunion publique et contradictoire sur « les droits de la conscience ».

Terrible incendie en Suisse

DOUZE OUVRIERS CARBONISÉS SIX AUTRES GRIÈVEMENT BRÛLÉS Saint-Gall, 22 juin. — La nuit dernière, un incendie a éclaté au hameau de Plots, près de Wattwil, dans un immeuble habité par de nombreux ouvriers italiens.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Le Rapport général de M. Henry Michel

Les constatations : L'administration de la marine n'a pas tenu compte des votes du Parlement Nous manquons de tout : Canons, munitions, eses de radoub, charbon font défaut. — Ce qu'il importe de faire

LES CONCLUSIONS DE M. MICHEL

Voici les principales conclusions des travaux de la commission d'enquête. En ce qui concerne les constructions navales le rapporteur constate qu'il y a trop souvent dans la direction navale négligence, désordre et confusion.

L'AFFAIRE MARIX

Une confrontation : Une femme accusée, les prévenus niés

Paris, 22 juin. — M. André a confronté le capitaine Marix et MM. Gregier et Léon Weil, avec Mlle Jeanne Derval. Celle-ci a confirmé ce qu'elle avait dit devant la chambre correctionnelle, à savoir qu'elle tenait de son ami M. Delpech, que celui-ci avait versé une somme de 2.000 francs à M. Léon Weil, pour obtenir sa libération, après un an de service militaire.

EST-IL VRAI ?

APRÈS THOMSON, ETIENNE

Paris, 22 juin. — L'œuvre qui poursuit une implacable campagne contre tous les tripotages public le filet suivant : Ce n'est pas une raison, parce que M. Thomson est sur la sellette, pour n'y mettre pas M. Etienne. Qui se doute, en France, que, par les soins du ministre de la guerre Etienne, toute la fabrication de la poudre nécessaire à l'armée française, a été placée dans la dépendance de l'Allemagne ?

EN MAURITANIE

Les tribus rebelles font leur soumission

Paris, 22 juin. — Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française vient de faire savoir au ministre des colonies qu'il avait reçu un télégramme daté de Tisegui, 7 juin, dans lequel le colonel Gouraud annonce que le convoi du lieutenant Aubert est arrivé à Tisegui le 3 juin en très bon état, avec le cheik Sidia, et que la colonne a quitté Tisegui dans la nuit du 6 au 7 juin, pour procéder à l'occupation d'Oujjet et de Chinguetti pendant la récolte des dattes.

L'ASSASSINAT DE M. RÉMY

Renard devant les Assises de Seine-et-Oise

Septième audience. SES DÉFENSEURS, MM. MONIRA & LAGASSE PLAIDENT NON COUPABLE ET RÉCLAMENT SON ACQUITTEMENT Versailles, 22 juin. — A mesure que le dénouement approche, le public est de plus en plus nombreux. Il est presque impossible aujourd'hui de rejoindre sa place.

Plaidoirie de M. Monira

La parole est donnée à M. Monira. Il ne faut attendre de lui, déclare-t-il, ni développements littéraires, ni appel à la pitié; il plaidera en s'appuyant uniquement sur le dossier, et démontrera que les expertises, pas plus que des prétendues constatations, n'ont relevé à la charge de Renard de preuves indiscutables.

Plaidoirie de M. Lagasse

La parole est donnée à M. Lagasse. Messieurs les jurés, commence-t-il, après les huit audiences pénibles de cette affaire, je crois que nous ne nous connaissons pas encore. Peut-être avec-vous pu croire que j'étais un avocat irascible. Et pourtant dans mes interruptions c'était ma bonne foi qui éclatait à travers ma robe d'avocat.

L'AFFAIRE MARIX

Enfin on arrête Courtois, et de suite il ment. Le 19 juillet en effet, il déclare avoir trouvé les bijoux dans la cave de la rue de la Pépinière. Ce n'est que le lendemain qu'il commence à faire des aveux nettement différents de ceux qu'il fera par la suite.

L'AFFAIRE MARIX

Le défenseur fait pour cela le procès des experts, surtout de M. Bertillon. Poursuivant son plaidoyer, M. Lagasse s'écrie : Courtois n'est pas mort en emportant son secret dans la tombe, non, il s'est confessé à un forçat comme lui. Il lui a avoué son remords d'avoir accusé un innocent. Ce que le jury ne l'oublie pas.

L'AFFAIRE MARIX

Le maître d'hôtel n'avait aucun intérêt à tuer M. Rémy

A la reprise, M. Lagasse continue sa plaidoirie, en démontrant que Renard n'avait aucun intérêt à commettre le crime. On vous dit, s'écrie le défenseur, M. Rémy avait assez de Renard, et il fallait que celui-ci supprimât son maître. On se base pour cette affirmation sur un propos rapporté par le palefrenier Huguet. Un jour M. Rémy apprend qu'une couverture d'écurie a été portée par Mme Renard chez le teinturier pour y être nettoyée. Il se prend la tête dans les mains et dit : Ah ! ces gens ! c'est tout.

L'AFFAIRE MARIX

EN MAURITANIE

On a dit encore que Raingo voulait devenir le maître de la Pépinière. Or la veille même du crime, le 5 juin, sa sœur lui écrit qu'elle a fait des démarches pour obtenir en faveur des époux Renard la place de concierge au château de Sancerre. Renard, qui voulait supprimer l'obstacle, c'est-à-dire M. Rémy, fait le 6 juin une démarche à Paris et une autre le 13, à Sancerre pour obtenir cette place dans son pays natal.

UNE EXPLOSION A REUS

Trois morts Barcelone, 22 juin. — A Reus, dans une fabrique de feux d'artifice, une explosion s'est produite, faisant trois morts et plusieurs blessés.

LETRE DE ROME

La rentrée des estafettes franco-italiennes. — Le bluff des agences officielles. — La froide réserve du gouvernement. — La politique des tours de valets. — Pourquoi l'Italie reste enclavée à la Triple. — Un mariage de raison. Les réalités du jeu de ce monde

Rome, 10 juin. Les estafettes franco-italiennes sont rentrées à Rome mercredi soir. De nouveaux les associations « démocratiques » et autres patronages plus ou moins laïques s'étaient donné rendez-vous place du Peuple pour recevoir les cyclistes diplomates à leur arrivée dans Rome par la voie flaminienne. Le gouvernement avait pris ses précautions et quand le cortège voulut suivre les porteurs du message de M. Chausse, la police lui opposa un barrage insurmontable, les courriers eux-mêmes furent encadrés par des agents cyclistes et achetés minuscules de la Capitale, non point par la grande et solennelle voie du Corso, mais par la petite rue latérale de Ripetta.

Voilà des détails que nous ne pouvons pas transmettre aux agences plus ou moins officielles. Ne faut-il pas continuer à faire croire au bon public français qu'il n'a pas pour le moment de meilleur ami que le gouvernement italien ? Pourtant les choses se sont exactement passées comme nous venons de le dire. Les journaux romains en font foi. D'ailleurs, cet accueil plus que froid, préparé par le gouvernement italien aux estafettes retour de Paris, n'étonne personne à Rome — et sans doute, M. Barrère, moins que personne. C'est la continuation du petit jeu de comédie entreprise il y a une dizaine d'années et qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat tangible que la rupture du Concordat comme suite de la visite de M. Loubet et le gâchis d'incohérences où se débattaient les ministères de la Séparation.

Cette comédie a été, on le sait, intitulée un jour au Reichstag allemand par le chancelier de Bulow : « la politique des tours de valets ». L'Italie reste belle et bien fidèle au contrat de la Triple Alliance, mais les Empereurs, ses alliés, lui permettent sans trop de jalousie de se passer de temps en temps quelques démonstrations amicales avec la France. Ils savent qu'ils n'ont rien de grave à craindre et que l'Italie se faisant, songe qu'à ses intérêts financiers et commerciaux. Des diplomates français ont espéré davantage. Sans aller jusqu'à croire à une dislocation possible de la Triple, ils ont manœuvré pour qu'en cas de mobilisation, l'élan des armées italiennes contre la France, fut brisé, et que le nombre des immobilités sur les Alpes, fut réduit au minimum. Cette stratégie a-t-elle eu jusqu'ici des résultats ? C'est encore le secret des chancelleries, on le saura peut-être dans quatre ou cinq ans, quand aura été renouvelé le traité de la Triple Alliance. En attendant rien n'est manifestement changé à l'attitude internationale de l'Italie. Les incidents de la rentrée des estafettes en sont une nouvelle preuve.

Le gouvernement ne peut ni ne veut s'opposer aux démonstrations qui rappellent les victoires de la campagne d'indépendance, il y a cinquante ans. Mais il ne s'abandonne à aucun enthousiasme et des ordres précis ont été donnés aux officiers et aux fonctionnaires pour qu'ils imitent partout cette froide réserve du gouvernement. C'est donc le peuple sourd qui a pris part à ces fêtes et il faut bien le reconnaître, avec des positions très diverses. Dans toutes les manifestations, les groupes les plus bruyants étaient les anticléricaux, ceux qui voient surtout dans la France actuelle le gouvernement jacobin persécuteur des libertés catholiques. Ce fut le cas, surtout à Rome, où malgré tous ses efforts, le maire Nahan n'a pu à point son complet son ame magne et à son exemple, les manifestations n'ont moins montré leur amour pour la France qu'une fois de plus leur haine contre le Pape. Nous parlons de meneurs. La foule, elle, soit au départ, soit au retour des estafettes, n'a eu qu'une bonne occasion de se distraire dans cette grande marche Rome-Milan-Paris-Rome, organisée par le « Socolo », un journal radical de Milan, et exécutée par les membres de l'« Audax », une société sportive nationale.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que le caractère privé de cette manifestation ait été le motif qui a dicté la réserve du gouvernement. Ce serait une erreur aussi grossière de s'imaginer que M. Giolitti veut ainsi protester à sa manière contre les aspects anticléricaux ou trop démocratiques de ces démonstrations franco-italiennes. Ceci le laisse au moins indifférent. Mais c'est son collègue des Affaires étrangères, qui a donné les directions au ministère de l'Intérieur. Quand il est question de la situation internationale de l'Italie, il est un fait qu'on ne doit pas perdre de vue. L'Italie n'est pas libre de ses mouvements. L'Autriche pèse sur sa frontière orientale avec une force invincible. Dans ces derniers temps, une brochure vient de paraître pour mettre cette situation en pleine évidence. Elle a pour titre : 1912. L'auteur suppose que cette année-là l'archiduc-héritier d'Autriche, François-Ferdinand d'Este, la bête noire des Italiens, déclare la guerre à l'Italie et l'écrase avec la plus grande facilité. C'est, qu'en effet, explique l'auteur, l'Italie n'est protégée ni sur terre ni sur mer. Sur terre lors des traités de 1859, l'Autriche a eu l'hâteté de se réserver toutes les hauteurs stratégiques de ces réservoirs des Alpes. Elle n'a cessé depuis lors de s'y fortifier encore. Le lendemain d'une déclaration de guerre, les armées autrichiennes seraient sans coup férir au-delà de Vérone et de Padoue. L'état-major italien ne se le dissimule pas et le plan de guerre part de cette hypothèse comme d'un principe.

BULLETIN

La Chambre a repoussé une motion de M. Willm et Sembat tendant à faire suspendre les poursuites engagées contre les fondateurs du syndicat des P. T. T. M. Clémenceau a reçu, mardi matin, une délégation des lads, qui lui ont promis de ne point empêcher les grandes courses qui doivent avoir lieu cette semaine. La Chambre a repoussé une motion de M. Willm et Sembat tendant à faire suspendre les poursuites engagées contre les fondateurs du syndicat des P. T. T. M. Clémenceau a reçu, mardi matin, une délégation des lads, qui lui ont promis de ne point empêcher les grandes courses qui doivent avoir lieu cette semaine. La Chambre a repoussé une motion de M. Willm et Sembat tendant à faire suspendre les poursuites engagées contre les fondateurs du syndicat des P. T. T. M. Clémenceau a reçu, mardi matin, une délégation des lads, qui lui ont promis de ne point empêcher les grandes courses qui doivent avoir lieu cette semaine.